

265 — **RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT ET AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ** (art. 199 undecies A du CGI)

Investissements susceptibles d'ouvrir droit à réduction d'impôt au titre de l'année 2019 :

- acquisition ou construction de logement destiné à la location: logement achevé (ou acquis si l'acquisition est postérieure à l'achèvement) de 2015 à 2019. L'acquisition du logement ou, pour un logement que le contribuable fait construire, la déclaration d'ouverture de chantier doit être intervenue au plus tard en 2017 (réalisation de l'investissement);
- acquisition ou construction de logement destiné à l'habitation principale: logement achevé (ou acquis si l'acquisition est postérieure à l'achèvement) de 2010 à 2019. L'acquisition du logement ou, pour un logement que le contribuable fait construire, la déclaration d'ouverture de chantier doit être intervenue au plus tard en 2017 (réalisation de l'investissement);
- réalisation de travaux: travaux achevés de 2015 à 2019 (à l'exception des travaux réalisés dans les DOM et achevés du 1.1.2016 au 1.3.2017 qui n'ouvrent pas droit à la réduction d'impôt, sauf dispositions transitoires);
- souscription au capital de certaines sociétés: souscription réalisée de 2015 à 2017.

Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.

Investissements réalisés jusqu'au 31.12.2008 **HQB**

Investissements réalisés en 2009

- Investissements ayant fait l'objet avant 2009 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **HQC**

- Autres investissements **HQL**

Investissements réalisés en 2010

- Investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **AVANT 2009** **EN 2009**
HQT **HQM**

- Autres investissements **HQD**

Investissements réalisés en 2011

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **AVANT 2009** **EN 2009** **EN 2010**
HOA **HOB** **HOC**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **AVANT 2009** **EN 2009** **EN 2010**
HOH **HOI** **HOJ**

- Autres investissements **HOK**

Investissements réalisés en 2012

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location **HFC COCHEZ**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **AVANT 2009** **EN 2009** **EN 2010**
HOL **HOM** **HON**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **AVANT 2009** **EN 2009** **EN 2010** **EN 2011**
HOO **HOP** **HOQ** **HOR**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **AVANT 2009** **EN 2009** **EN 2010** **EN 2011**
HOS **HOT** **HOU** **HOV**

- Autres investissements **HOW**

Investissements réalisés en 2013

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location **HGC COCHEZ**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 **HOD**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **EN 2010** **EN 2011**
HOE **HOE**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012 ou 2013, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **EN 2010** **EN 2011** **EN 2012**
HOG **HOX** **HOY**

- Autres investissements **HOZ**

Investissements réalisés en 2014

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location **HHC COCHEZ**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 **HUA**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **EN 2010** **EN 2011**
HUB **HUC**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012 ou 2013 ou 2014, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % **EN 2010** **EN 2011** **EN 2012**
HUD **HUE** **HUF**

- Autres investissements **HUG**

>>>

Investissements réalisés en 2015

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ou des travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique **HIC COCHEZ**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 **HUH**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%.....

	EN 2010	EN 2011
HUI	<input type="text"/>	HUJ <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%...

	EN 2010	EN 2011	EN 2012
HUK	<input type="text"/>	HUL <input type="text"/>	HUM <input type="text"/>

- Autres investissements..... **HUN**

Investissements réalisés en 2016

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ou des travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique **HJC COCHEZ**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 **HUO**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%.....

	EN 2010	EN 2011
HUP	<input type="text"/>	HUQ <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%...

	EN 2010	EN 2011	EN 2012
HUR	<input type="text"/>	HUS <input type="text"/>	HUT <input type="text"/>

- Autres investissements..... **HUU**

Investissements réalisés en 2017

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ou des travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique **HKC COCHEZ**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 **HVA**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%.....

	EN 2010	EN 2011
HVB	<input type="text"/>	HVC <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%...

	EN 2010	EN 2011	EN 2012
HVD	<input type="text"/>	HVE <input type="text"/>	HVF <input type="text"/>

- Autres investissements..... **HVG**

Investissements réalisés en 2018

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique **HVH**

Investissements réalisés en 2019

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique **HVI**

RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT SOCIAL (article 199 undecies C du CGI)

Investissements pour lesquels le fait générateur de la réduction d'impôt est intervenu en 2019 ("investissements réalisés en 2019"):

- acquisition ou construction de logement: logement achevé (ou acquis si l'acquisition est postérieure à l'achèvement) en 2019;
- réalisation de travaux: travaux achevés en 2019;
- souscription au capital de certaines sociétés: souscription réalisée en 2019.

Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.

Investissements réalisés en 2019

- Investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% en 2013 ou 2014 **HYC**
- Autres investissements **HYD**

Report de réductions d'impôt non imputées les années antérieures

- Investissements réalisés en 2014
 - investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% **EN 2010** **EN 2011** **EN 2012**
HXA **HXB** **HXC**
 - autres investissements **HXE**
- Investissements réalisés en 2015
 - investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% **EN 2010** **EN 2011** **EN 2012**
HXF **HXG** **HXH**
EN 2013 OU 2014
HXI
 - autres investissements **HXK**
- Investissements réalisés en 2016
 - investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% **EN 2010** **EN 2011** **EN 2012**
HXL **HXM** **HXN**
EN 2013 OU 2014
HXO
 - autres investissements **HXP**
- Investissements réalisés en 2017
 - investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% **EN 2010** **EN 2011** **EN 2012**
HXQ **HXR** **HXS**
EN 2013 OU 2014
HXT
 - autres investissements **HXU**
- Investissements réalisés en 2018
 - investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% en 2013 ou 2014 **HYA**
 - autres investissements **HYB**

RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE (article 199 undecies B du CGI)

Investissements pour lesquels le fait générateur de la réduction d'impôt est intervenu en 2019 ("investissements réalisés en 2019"):

- acquisition d'un bien meuble: mise en service du bien en 2019;
- acquisition ou construction d'un immeuble: achèvement des fondations en 2019;
- rénovation ou réhabilitation d'hôtel: travaux achevés en 2019.

Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2019

Investissements ayant fait l'objet en 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

- Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt.....	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	HFN <input type="text"/>	HFO <input type="text"/>
- Investissements dans votre entreprise				HFP <input type="text"/>
- Investissements dans votre entreprise avec exploitation directe:				
• montant de la réduction d'impôt calculée				HFQ <input type="text"/>
• montant de la réduction d'impôt dont vous demandez l'imputation en 2019				HFR <input type="text"/>

Autres investissements

- Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %	HFS <input type="text"/>	HFT <input type="text"/>
- Investissements dans votre entreprise				HFU <input type="text"/>
- Investissements dans votre entreprise avec exploitation directe:				
• montant de la réduction d'impôt calculée				HFV <input type="text"/>
• montant de la réduction d'impôt dont vous demandez l'imputation en 2019				HFW <input type="text"/>

REPORT DE RÉDUCTIONS D'IMPÔT NON IMPUTÉES LES ANNÉES ANTÉRIEURES

Investissements réalisés en 2014

Investissements agréés du 5.12.2010 au 27.9.2011

Investissements ayant fait l'objet en 2010 ou 2011 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	EN 2010		EN 2011	
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt.....	HAA <input type="text"/>	HAB <input type="text"/>	HAF <input type="text"/>	HAG <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise		HAC <input type="text"/>		HAH <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HAE <input type="text"/>		HAI <input type="text"/>

Autres investissements

- Investissements ayant fait l'objet en 2010 ou 2011 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	EN 2010		EN 2011	
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt.....	HAK <input type="text"/>	HAL <input type="text"/>	HAP <input type="text"/>	HAQ <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise		HAM <input type="text"/>		HAR <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HAO <input type="text"/>		HAT <input type="text"/>

- Investissements ayant fait l'objet en 2012 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	HAU <input type="text"/>	HAV <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise				HAW <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe				HAY <input type="text"/>

- Investissements autres que ceux des lignes précédentes

• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	HBA <input type="text"/>	HBB <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise				HBE <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe				HBG <input type="text"/>

>>>

Investissements réalisés en 2015

- Investissements ayant fait l'objet en 2010 ou 2011 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	EN 2010		EN 2011	
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HBI	HBJ	HBN	HBO
• investissements dans votre entreprise		HBK		HBP
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HBM		HBR

- Investissements ayant fait l'objet en 2012, 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	EN 2012		EN 2013 OU 2014	
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HBS	HBT	HBX	HBZ
• investissements dans votre entreprise		HBW		HBY
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HBV		HCB

- Autres investissements

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HCC	HCD
• investissements dans votre entreprise		HCE
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HCG

Investissements réalisés en 2016

- Investissements ayant fait l'objet en 2012, 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	EN 2012		EN 2013 OU 2014	
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HCI	H CJ	HCN	HCO
• investissements dans votre entreprise		HCK		HCP
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HCM		HCR

- Autres investissements

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HCS	HCT
• investissements dans votre entreprise		HCU
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HCW

Investissements réalisés en 2017

- Investissements ayant fait l'objet en 2012, 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	EN 2012		EN 2013 OU 2014	
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HDI	HDJ	HDN	HDO
• investissements dans votre entreprise		HDK		HDP
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HDM		HDR

- Autres investissements

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HDS	HDT
• investissements dans votre entreprise		HDU
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HDW

Investissements réalisés en 2018

- Investissements ayant fait l'objet en 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HEN	HEO
• investissements dans votre entreprise		HEP
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HER

- Autres investissements

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HES	HET
• investissements dans votre entreprise		HEU
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HEW

FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT ET AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ (ARTICLE 199 UNDECIES A DU CGI)

ADRESSE DU LOGEMENT OU NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ	DATE DU FAIT GÉNÉRATEUR DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	BASE DE CALCUL ANNUELLE DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT	TAUX				RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter cases HQB à HVI	
			RÉGIME NORMAL	LOGEMENT UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE	LOGEMENT SITUÉ DANS UN QUARTIER PRIORITAIRE (QP)	LOGEMENT SITUÉ DANS UN QP ET UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE		
Secteur du logement								
Habitation principale du contribuable (acquisition ou construction de logements neufs)								
Investissement réalisé ou engagé avant 2011	× 10 %	× 25 %	× 29 %	× 35 %	× 39 %
Investissement engagé ou réalisé en 2011	× 10 %	× 22 %	× 26 %	× 31 %	× 35 %
Investissement réalisé de 2012 à 2017	× 10 %	× 18 %	× 22 %	× 26 %	× 29 %
Travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique¹ ou le risque cyclonique²								
Investissement réalisé de 2015 à 2019	× 20 %	× 18 %	× 22 %	× 26 %	× 29 %
Location nue dans le secteur libre								
Investissement réalisé de 2012 à 2017 :								
– permis de construire délivré avant 2011	× 20 %	× 30 %	× 33 %	× 38 %	× 40 %
– permis de construire délivré en 2011	× 20 %	× 22 %	× 25 %	× 30 %	× 33 %
Location nue dans le secteur intermédiaire								
Investissement réalisé de 2012 à 2017 :								
– permis de construire délivré avant 2011	× 20 %	× 38 %	× 40 %	× 45 %	× 48 %
– permis de construire délivré en 2011	× 20 %	× 34 %	× 37 %	× 41 %	× 45 %
– permis de construire délivré en 2012	× 20 %	× 26 %	–	–	–
Autres secteurs d'activité (souscription au capital de certaines sociétés)								
Investissement réalisé de 2015 à 2017	× 20 %	× 38 %	–	–	–

1. Dans les DOM, les travaux achevés du 1.1.2016 au 1.3.2017 n'ouvrent pas droit à la réduction d'impôt à l'exception de ceux pour lesquels des acomptes au moins égaux à 50% de leur prix ont été versés au plus tard le 31.12.2015.

Les travaux achevés du 2.3.2017 au 31.12.2017 ouvrent droit à la réduction d'impôt quelle que soit la date de leur engagement par le versement d'acomptes.

2. Travaux de confortation contre le risque cyclonique réalisés à compter du 1.1.2018.

FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE EN 2019 (ARTICLE 199 UNDECIES B DU CGI)

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	TAUX DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT			RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter cases HFN à HFW
		INVESTISSEMENTS DIRECTS	LOCATION AVEC RÉTROCESSION DE 62,5% OU DE 66 % ¹	LOCATION AVEC RÉTROCESSION DE 52,63% OU DE 56 % ¹	
Tous secteurs d'activité					
– Martinique, Guadeloupe, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, TAAF, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	× 38,25 %	× 45,3 %	× 44,12 %
– Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis-et-Futuna	× 45,9 %	× 54,36 %	× 52,95 %
Production d'énergie renouvelable					
– Martinique, Guadeloupe, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, TAAF, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	× 45,9 %	× 54,36 %	× 52,95 %
– Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis-et-Futuna	× 53,55 %	× 63,42 %	× 61,77 %
Rénovation, réhabilitation d'hôtel					
– Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte	× 53,55 %	× 63,42 %	× 61,77 %
– Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, îles Wallis-et-Futuna, TAAF	× 45,9 %	× 54,36 %	× 52,95 %
– Saint-Barthélemy	× 38,25 %	× 45,3 %	× 44,12 %
Pose de câbles sous-marins (toutes collectivités d'outre-mer)	× 38 %	–	–

1. Les taux de 66 % et 56 % sont applicables aux investissements réalisés à compter du 1.1.2015 à l'exception de ceux qui bénéficient de dispositions transitoires.

FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT SOCIAL EN 2019

(ARTICLE 199 UNDECIES C DU CGI)

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter case HYC OU HYD
	× 50 %
	× 50 %
	× 50 %